



SECADA
Dépannages agricoles fribourgeois

RAPPORT D'ACTIVITE

2019



SECADA

Association fribourgeoise d'entraide et de dépannage en agriculture

Chambre fribourgeoise d'agriculture
Route de Chantemerle 41 - 1763 Granges-Paccot
tél. 026 467 30 22 - secada@upf-fbv.ch - www.agri-fribourg.ch

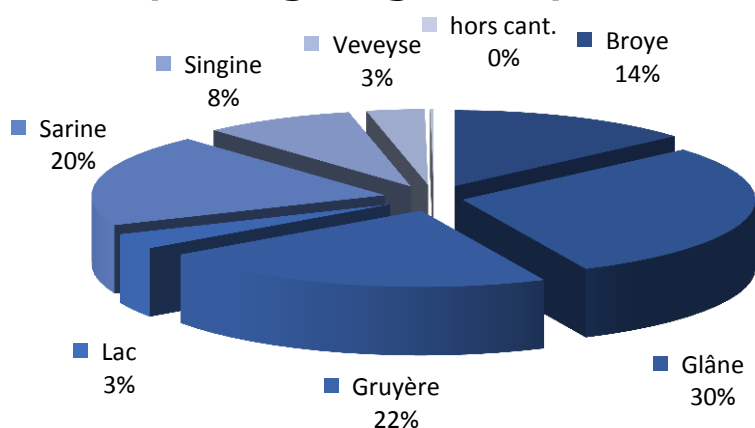
Dépannages agricoles

Nos dépanneuses et dépanneurs ont fait le même nombre de missions que l'année précédente (107), mais un peu plus d'heures (8'560) dans des exploitations fribourgeoises très diversifiées. La majorité des demandes viennent des exploitations laitières. La durée moyenne d'une mission était de 80 heures. 74 % avaient un caractère « urgent ».

Chaque dépannage est organisé selon la disponibilité du personnel. Nous ne pouvons garantir un dépanneur/une dépanneuse à 100%. Cette année, 97% des demandes ont pu être réalisées.

La répartition sur l'année était plutôt régulière, avec un pic en novembre et un petit creux en septembre.

Dépannages agricoles par districts en %



Service ménager rural

Nos aides rurales du service rural ont effectué 12 missions, donc un peu moins que l'année précédente. Elles ont travaillé 308 heures et la durée moyenne était de 26 heures. La grande majorité des missions est demandée suite à des absences de la paysanne pour cause de maladie ou accident lorsqu'une aide ponctuelle est nécessaire à la maison. La plupart des caisses maladies reconnaissent nos factures de prestations, à condition qu'il s'agisse d'une prescription médicale. Notre service est cependant également disponible pour des travaux d'entretien réguliers.

Missions par genres (en heures)

	Service ménager		Dépannages agricoles		Total	
	heures	%	heures	%	heures	%
décès	0	0%	0	0%	0	0%
accident	118	39%	2'744	32%	2'862	32%
maladie	122	39%	3'400	40%	3'522	40%
maternité	21	7%	128	2%	149	2%
service militaire	0	0%	0	0%	0	0%
total au tarif "urgences"	261	85%	6'272	74%	6'533	74%
vacances/congés	0	0%	1'393	16%	1'393	16%
surcharge/rempl. personnel	47	15%	894	10%	941	10%
total au tarif "vacances"	47	15%	2'285	26%	2'334	26%
Total	308h		8'560h		8'867h	

Personnel

Le nombre de salariés reste constant depuis de nombreuses années. Nous avons ainsi employé 26 travailleurs durant l'année 2019, âgés de 18 à 70 ans: 8 femmes et 18 hommes. Les engagements se font généralement sur appel, à un salaire horaire identique pour tout le monde.

Notre organisation cherche constamment des dépanneurs, hommes ou femmes, qui souhaitent effectuer des missions selon leur disponibilité. Parfois ils s'inscrivent seulement pour le week-end, juste pour la saison d'hiver ou pour combler un passage entre une formation et l'école de recrue ou un séjour à l'étranger. Nous recrutons chaque année auprès des jeunes agriculteurs qui terminent leur apprentissage à Grangeneuve. Chaque exploitant qui cherche un salaire d'appoint est le bienvenu (par exemple lors de l'arrêt du bétail laitier). Annoncez-vous au secrétariat !

Les exploitations qui trouvent leur dépanneur privé, mais ne souhaitant pas s'encombrer de la paperasse administrative (assurances, décomptes de salaires), peuvent passer par notre association. Dans ces cas, nous engageons et assurons l'employé pour la durée du dépannage.

Lors de la Bénichon d'Estavayer-le-Lac, nous avons mis notre personnel à disposition des organisateurs de la ferme. Nous avons également collaboré avec la cellule AED (aide aux exploitations en difficulté) et avec nos collègues Vaudois et Bernois.

Réservations

Les réservations sont à adresser au 026 467 30 22 ou par mail à secada@upf-fbv.ch. Les demandes de dépannages de nos membres sont traitées en priorité. Selon les statuts de l'organisation, les cas urgents (décès, accident et maladie) sont prioritaires aux demandes pour vacances et surcharges de travail.

En dehors des heures de bureau, les appels sont déviés, mais ce service est réservé à nos membres cotisants et aux cas urgents.

Tarifs

Les tarifs restent cette année encore inchangés, c'est-à-dire fr. 33.- l'heure. Nos membres bénéficient d'un rabais de fr. 8.- par heure pour les cas urgents (décès, maladie, accident et maternité) ainsi que le service militaire, et d'un rabais de fr. 6.- par heure pour les congés, vacances, surcharges de travail et remplacements de personnel. Une nouvelle réglementation pour les indemnités kilométriques sera instaurée au 1^{er} mai 2020. Nous informons que le temps nécessaire et les déplacements pour la mise en route avant une mission sont également comptés.

Les exploitants qui ne sont pas encore membres ont la possibilité de profiter des rabais pour membres dès la 2^{ème} année de cotisation ou payer la cotisation de l'année précédente rétroactivement.

Nous sommes actuellement à la recherche de nouveaux soutiens financiers afin d'assurer la pérennité du service, mais les tarifs devront sûrement être revus à la hausse au cours de ces prochaines années.

Les bénéficiaires d'une assurance de base LAMal et une assurance perte de gain de fr. 75.-/jour auprès d'Agrisano peuvent obtenir une participation aux coûts des dépanneurs et des aides familiales jusqu'à fr. 1'500.- en cas d'accident et de maladie. La notice explicative et le formulaire de demande de participation aux frais par le fonds sont à disposition à notre bureau.

Finances

Les comptes de l'association bouclent avec une perte de fr. 7'576.-. Le chiffre d'affaires des dépannages s'élève à fr. 227'699.-. La somme au bilan est fr. 239'221.-. 10 % des débiteurs ont reçu des rappels. Le Fonds d'entraide de l'association n'a pas reçu de demande d'intervention cette année. Le comité envisage une adaptation des tarifs et/ou des cotisations pour ces prochaines années.

Comité directeur

Le comité directeur sera réélu lors de l'assemblée générale 2020. Le siège représentant les commerces agricoles est actuellement vacant. Nous remercions Philippe Viloz pour son investissement au sein du comité. Des membres représentant la profession (un par district) et des représentants des personnes morales composent le comité directeur:

Glâne: Joël Marmy, Villaz-St-Pierre (président)

Gruyère: Olivier Gapany, Marsens

Broye: Sylvie Marmy, Les Planches/Forel

Sarine: Philippe Bapst, Ependes

Lac: Emmanuel Chatton, Pensier

Singine: Jean-Daniel Rudaz, Schmitten

Veveyse: Jean-Luc Maillard, St. Martin

Etat: Pascal Krayenbuhl, Service de l'agriculture

UPF: Frédéric Ménétrety, CFA

Grangeneuve: Alexandre Horner, CFTN

Banques: vacant

AFP: Antoinette Bapst-Jemmely, Autafond

Commerces agricoles: vacant

Membres

Nous souhaitons la bienvenue aux 20 nouveaux exploitants qui ont rejoint l'association et également aux nouveaux membres qui ont repris la cotisation de leurs parents. L'association comptait 103 membres collectifs au 31.12.2019 et 1000 membres individuels, soit un total de 1'103 membres, contre 1'129 l'année précédente.

Les cotisations annuelles sont inchangées, soit en résumé:

membres collectifs à but idéal (par exemple une société de laiterie): fr. 60.-, à but commercial (par exemple une Landi): fr. 120.-, corporations de droit public (les communes): fr. 60.- à 300.- selon le nombre d'habitants

membres individuels: fr. 70.- pour un service ou fr. 110.- pour les deux services (agricole et ménager). Nous remercions tous les membres cotisants pour leur appui financier précieux et leur fidélité à notre association.

Remerciements

J'aimerais par cette occasion remercier très sincèrement tous nos dépanneurs et dépanneuses et aides rurales pour leur faculté d'adaptation, leur disponibilité et leur savoir-faire. J'ai eu l'immense plaisir, durant plus de 14 années, à travailler avec un personnel et un comité motivé. C'était une grande satisfaction d'apporter un moyen de revenu aux jeunes et moins jeunes dépanneurs et de permettre aux agriculteurs de se faire seconder ou remplacer lors de situations parfois difficiles. Cette année, je souhaite remercier particulièrement Alexandre Horner pour son précieux travail dans le cadre de notre demande d'aide supplémentaire à l'Etat de Fribourg. Merci également à Amélie Liaudat pour la mise à disposition de la photo de ce rapport. Je souhaite une excellente année agricole 2020 à tous et bon vent au SECADA, et plein succès et épanouissement à mon successeur, le nouveau gérant, Lucien Eggertswyler.

*Monika Bineau
Granges-Paccot, le 3 mars 2020*